

OBLIGATIONS **LÉGALES** ET NOUVELLES LOIS

Auto-Écoles et Centres de Formation
Veille Réglementaire 2025-2026

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Drive Web Solutions

Mai 2026



2025-2026 : LE SECTEUR DE LA FORMATION CONDUITE SE RÉINVENTE

Le secteur de l'enseignement de la conduite et de la formation professionnelle traverse une période de transformation réglementaire sans précédent. En moins de 18 mois, pas moins de 4 textes législatifs majeurs ont redéfini les règles du jeu pour les exploitants d'auto écoles, les moniteurs et les organismes de formation.

La conformité n'est plus une option, c'est un avantage concurrentiel.

4

- Textes législatifs majeurs en 18 mois

83

- Centres d'examen fermés en 2024

7k+

- Épreuves du code annulées en 2024 pour fraude

290k

- Jeunes de 17 ans ont passé le permis en 2024

ARRÊTÉ DU 9 FÉVRIER 2026 : VOTRE AGRÉMENT PASSE À 6 ANS

Publié au Journal Officiel le 15 février 2026, cet arrêté refonde en profondeur le régime d'agrément des établissements d'enseignement de la conduite.

- Agrément valable **6 ans** (au lieu de 5 ans)
- Attaché à la **personne morale** (l'entreprise) et non à l'exploitant physique
- Silence de l'administration pendant **4 mois** = acceptation tacite
- Possibilité d'exploiter plusieurs sites dans un département sous un **agrément unique**
- En cas de cession, l'agrément est **maintenu et adapté**

Règle transitoire : Les agréments en cours de validité bénéficient d'une prolongation automatique d'un an.

LOCAUX ET VÉHICULES : DES STANDARDS PLUS EXIGEANTS

L'arrêté du 9 février 2026 durcit les exigences matérielles pour garantir un cadre d'apprentissage de qualité et professionnel.

Locaux

- Surface minimale : **25 m²**
- Salle d'accueil + salle de formation **distinctes**
- Entrée **indépendante** obligatoire
- **Isolation phonique** de la salle de formation

Véhicules d'enseignement

- Mention "Véhicule-école" sur la **carte grise**
- **Double commande complète** obligatoire
- Âge maximum : **7 ans** (légers/motos) / **15 ans** (groupe lourd)
- **Liaison radio** obligatoire pour l'enseignement motocycliste

AUTORISATION D'ENSEIGNER : CE QUI CHANGE POUR LES MONITEURS

L'arrêté du 9 février 2026 consolide également le cadre applicable aux enseignants de la conduite, avec des exigences renforcées pour garantir la qualité de l'enseignement.

- Autorisation préfectorale toujours obligatoire
- Contrôle du **casier judiciaire** maintenu
- Nouveaux enseignants : autorisation temporaire de **12 mois maximum** sous la responsabilité d'un tuteur
- Durée portée à **6 ans** (avec visite médicale périodique)
- **Certificat médical périodique** d'aptitude à la conduite
- Renouvellement à demander **au moins 2 mois** avant expiration

ARRÊTÉ DU 16 AVRIL 2026 : LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE AU CODE DE LA ROUTE

Face à l'explosion des fraudes, l'État durcit le cadre des opérateurs privés organisant l'examen théorique général (ETG).

CALENDRIER D'ENTRÉE EN VIGUEUR

1er Mai 2026 Nouveau régime d'agrément des centres

1er Juil. 2026 Mesures anti-fraude et nouvelles règles d'inscription

MESURES CLÉS

- Agrément des opérateurs : **10 ans** → **5 ans**
- Fin des inscriptions le jour même → inscription **la veille** au plus tard
- Délai minimum entre deux passages : **48 heures**
- Caméras de surveillance obligatoires en cas de suspicion de fraude

PERMIS À 17 ANS ET NOUVEAU CONTRAT

Deux réformes structurantes transforment la relation entre l'auto-école et ses élèves.

Permis à 17 ans

DEPUIS LE 1ER JAN. 2024

- Tout candidat peut désormais passer et obtenir le permis B dès 17 ans
- **290 000 candidats** de 17 ans en 2024 – taux de réussite : 73%
- Impact direct : rajeunissement de la clientèle, adaptation pédagogique nécessaire

Nouveau Contrat-Type

DEPUIS LE 1ER JAN. 2025

- Modèle révisé par arrêté du 11 octobre 2024
- Remise **obligatoire** avant le début de toute formation
- Contenu actualisé : programme, tarifs, modalités, droits de l'élève
- Non-respect = infraction sanctionnable



PLAN QUALITÉ 2025 : QUALIOPI DEVIENT PLUS EXIGEANTE



Le 25 juillet 2025, le Gouvernement a publié un Plan Qualité et de lutte contre la fraude dans la formation professionnelle, porté par 3 ministères.

5 MESURES CLÉS (2nd semestre 2025 → 1er semestre 2026)

- **Présence du dirigeant** obligatoire aux audits Qualiopi dans les CFA
- **Auditeurs certifiés** au Répertoire Spécifique (RS) obligatoire
- **Extension de Qualiopi** à toutes les formations certifiantes (RNCP/RS), même sans financement public
- **Audits de surveillance exclusivement sur site** (fin des audits à distance)
- **France Compétences** reçoit un rôle d'appui officiel auprès du COFRAC

QUALIOPI : MAÎTRISER SON CYCLE D'AUDIT POUR RESTER CERTIFIÉ

La certification Qualiopi suit un cycle de 3 ans structuré en 3 types d'audits.

AUDIT INITIAL

- **Moment** : À l'obtention
- **Durée** : Variable
- **Enjeu** : Obtenir la certification

AUDIT DE SURVEILLANCE

- **Moment** : Entre 18 et 23 mois
- **Durée** : Réduit
- **Enjeu** : Maintenir la certification

AUDIT DE RENOUVELLEMENT

- **Moment** : Avant les 3 ans
- **Durée** : Équivalent à l'initial
- **Enjeu** : Prolonger pour 3 ans



Attention : L'audit de surveillance se fait désormais **exclusivement sur site** depuis le 2nd semestre 2025. Tout manquement peut entraîner la suspension de la certification.

CPF ET PERMIS : UN ACCÈS PLUS ENCADRÉ DEPUIS LE 20 FÉVRIER 2026

La loi de finances pour 2026 (décret du 24 février 2026) modifie profondément les conditions d'utilisation du CPF pour la formation au permis de conduire.

Permis du groupe léger (B, moto)

- Réservé aux **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail
- Réservé aux **salariés bénéficiant d'un cofinancement** (OPCO, région, C2P...)
- Plafond maximum : **900 € de droits CPF**

IMPACT AUTO-ÉCOLES :

Adaptation de l'argumentaire commercial, identification des financements alternatifs.

Permis du groupe lourd (C, D, CE...)

- Toujours accessible à **tous les titulaires** d'un CPF
- **Sans plafond spécifique** d'utilisation



BPF ET NDA : LES DEUX PILIERS ADMINISTRATIFS DE VOTRE CONFORMITÉ

Tout organisme de formation possédant un Numéro de Déclaration d'Activité (NDA) est soumis à des obligations annuelles strictes.

Bilan Pédagogique et Financier (BPF)

- Obligation : **annuelle**
- Dépôt sur la plateforme "**Mon Activité Formation**" (MAF)
- Échéance : **30 avril** de l'année N+1 (campagne 2025 : avant le 31 mai 2026)
- Sanction : **caducité du NDA** en cas de non-dépôt

Déclaration d'Activité (NDA)

- Mise à jour obligatoire dans les **30 jours** suivant tout changement significatif
- Changements concernés : déménagement, nouveau responsable pédagogique, nouveaux domaines de formation

EDOF ET PASSEPORT PRÉVENTION : DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS NUMÉRIQUES

La dématérialisation des obligations administratives s'accélère avec deux nouvelles exigences majeures pour les organismes de formation.



Déclaration EDOF

- Obligation pour les OF référencés sur **Mon Compte Formation** (MCF)
- Déclarer les **sous-traitants** utilisés pour les formations CPF
- Plafond de sous-traitance : **80%** du chiffre d'affaires CPF
- Campagne annuelle : **juin à novembre** (tolérance jusqu'au 31 déc.)

Passeport Prévention

- Depuis le **1er septembre 2025** : déclaration obligatoire
- Concerne les formations en **santé et sécurité au travail** (SST)
- Plateforme : **passeport-prevention.travail-emploi.gouv.fr**
- S'applique à **tous les OF** dispensant ces formations

CONTRIBUTIONS OPCO ET TAXE D'APPRENTISSAGE : NE RATEZ PAS CES ÉCHÉANCES

Les auto-écoles employeurs sont soumises à plusieurs contributions obligatoires envers leur OPCO (généralement OPCO Mobilités).

CONTRIBUTION	TAUX	ÉCHÉANCE
Contribution à la Formation Professionnelle (CFP)	0,55% à 1% de la MS	Versement mensuel/annuel à l'OPCO
Contribution Conventiennelle	Variable selon branche	28 Février de l'année N
Taxe d'Apprentissage (part principale)	0,59% de la MS	Versement via DSN
Participation Apprentissage (depuis juillet 2025)	750 € par contrat	À chaque nouveau contrat



RAPPEL IMPORTANT

Depuis le 1er juillet 2025, une participation obligatoire de 750 € est due par les employeurs pour tout nouveau contrat d'apprentissage.

VOTRE CALENDRIER DE CONFORMITÉ 2025-2026 EN UN COUP D'ŒIL

DATE	OBLIGATION	ACTEURS CONCERNÉS
1er Jan. 2025	Nouveau Contrat-Type obligatoire	Auto-écoles
1er Sep. 2025	Passeport Prévention – déclaration SST	OF, Employeurs
2nd Sem. 2025	Dirigeant obligatoire aux audits Qualiopi CFA	CFA, OF
31 Déc. 2025	Déclaration sous-traitants EDOF (2024)	OF sur MCF
15 Fév. 2026	Entrée en vigueur Arrêté 9 fév. 2026 (Agrément)	Auto-écoles
20 Fév. 2026	Nouveaux plafonds CPF permis	Auto-écoles, Candidats
28 Fév. 2026	Versement solde contributions OPCO	Employeurs
30 Avr. 2026	Dépôt BPF 2025	Tous les OF
1er Mai 2026	Agrément centres code 5 ans	Opérateurs ETG
1er Sem. 2026	Extension Qualiopi formations certifiantes	Tous les OF
1er Juil. 2026	Inscription code à J-1	Candidats, Auto-écoles

RESTEZ CONFORMES, RESTEZ COMPÉTITIFS

La multiplication des obligations réglementaires représente un défi majeur pour les dirigeants. Chaque contrainte est aussi une opportunité.

3 Actions Prioritaires :

- 1** Vérifier la date d'agrément et des autorisations
- 2** Préparer l'audit Qualiopi (surv./renouv.)
- 3** Adapter l'offre CPF aux nouvelles règles

Drive Web Solutions vous accompagne :

- Veille réglementaire hebdomadaire
- Formation : Veille pour Auto-Écoles
- Conseil Qualiopi et BPF
- Conseil en stratégie digitale